

NOTICE EN FRANCAIS

KIT ENERGY INTEGRAL 391 / 391E



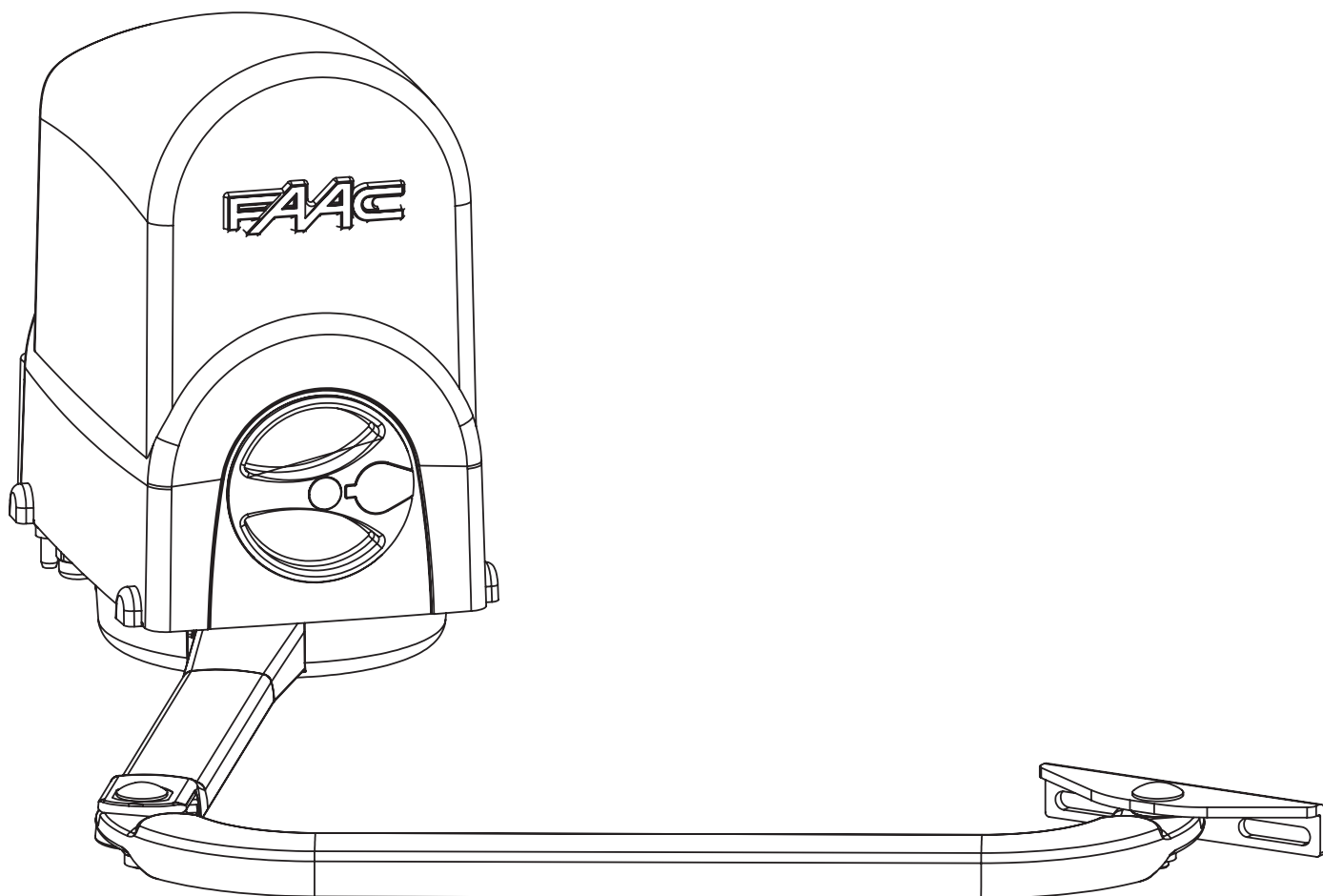
La hotline **Automatisme Online** est
disponible au 03 67 70 00 00



En savoir plus



391 - 391 E



FAAC

FRANÇAIS

CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR

RÈGLES DE SÉCURITÉ



ATTENTION! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.

1. Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
2. Les matériaux d'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
3. Conserver les instructions pour les références futures.
4. Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
5. FAAC décline toute responsabilité qui dériverait d'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné. Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
7. Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.
7. Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
9. FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
10. L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445. Le niveau de sécurité de l'automatisme doit être C+D.
11. Couper l'alimentation électrique et déconnecter la batterie avant toute intervention sur l'installation.
12. Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption
13. omnipolaire. Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
14. Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
14. L'automatisme dispose d'une sécurité intrinsèque anti-écrasement, formée d'un contrôle du couple. Il est toutefois
15. nécessaire d'en vérifier le seuil d'intervention suivant les prescriptions des Normes indiquées au point 10.
16. Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les
16. Risques mécaniques du mouvement, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
17. On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse, d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point "16".
18. FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
19. Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces FAAC originales.
20. Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme. L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les
21. "Instructions pour l'Usager" fournies avec le produit.
22. Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
23. Ne pas permettre aux enfants, aux personnes ayant des capacités physiques, mentales et sensorielles limitées ou dépourvues de l'expérience ou de la formation nécessaires d'utiliser l'application en question.
24. Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
25. Le transit entre les vantaux ne doit avoir lieu que lorsque le portail est complètement ouvert.
26. L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement au personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.
27. Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.



INDEX

NOTES IMPORTANTES POUR L'INSTALLATEUR	page.10
1. COMPOSANTS (Fig. 1)	page.10
2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	page.10
3. DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES (Fig. 4)	page.10
4. INSTALLATION	page.10
4.1. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES	page.10
4.2. COTES D'INSTALLATION	page.10
4.3. INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR	page.11
4.4. CABLAGE DE L'OPÉRATEUR	page.11
4.5. POSITIONNEMENT DES ARRÊTS MÉCANIQUES	page.11
5. ESSAI DE L'AUTOMATISME	page.11
6. FONCTIONNEMENT MANUEL	page.12
7. APPLICATIONS SPÉCIALES	page.12
8. ENTRETIEN	page.12
9. RÉPARATIONS	page.12
10. ACCESSOIRES	page.12

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: Via Calari, 10 - 40069 - Zola Predosa - Bologna - ITALIE

Déclare que: L'opérateur mod. **391 - 391 E** avec alimentation 230V~

- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 2006/42/CE;
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes:
 - 2006/95/CE directive Basse Tension.
 - 2004/108/CE directive Compatibilité Électromagnétique.
- On déclare en outre que la mise en service de l'outillage est interdite tant que la machine à laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant n'a pas été identifiée et déclarée conforme aux conditions de la Directive 2006/42/CEE et modifications successives.

Bologna, 30 décembre 2009

L'Administrateur Délégué
A. Marcellani

Remarques pour la lecture de l'instruction

Lire ce manuel d'installation dans son ensemble avant de commencer l'installation du produit.

Le symbole souligne des remarques importantes pour la sécurité des personnes et le parfait état de l'automatisme.

Le symbole attire l'attention sur des remarques concernant les caractéristiques ou le fonctionnement du produit.



Guide pour l'installateur

Nous vous remercions d'avoir choisi un de nos produits. FAAC est certaine qu'il vous permettra d'obtenir toutes les performances nécessaires pour votre usage. Tous nos produits sont le fruit d'une longue expérience dans le domaine des automatismes.

Au milieu du manuel, vous trouverez un livret détachable contenant toutes les images pour l'installation.

L'automatisme 391 est constitué par un opérateur électromécanique irréversible disponible en deux versions:

- 391 E, avec centrale de commande incorporée
- 391, sans centrale de commande

L'opérateur a été conçu pour automatiser l'ouverture de portails à un ou deux vantaux d'une longueur maximum de 2,5m.

Un système pratique et sûr de déverrouillage, au moyen d'une clé personnalisée, permet l'actionnement du vantail en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement.

Les deux bras articulés sont conçus pour actionner des portails avec des piliers de grandes dimensions et avec une distance jusqu'à 220 mm entre la charnière et le point de fixation du motoréducteur. Grâce à la géométrie particulière des deux bras, tout risque de cisaillement a été éliminé.

NOTES IMPORTANTES POUR L'INSTALLATEUR

- Avant de commencer l'installation de l'automatisme, lire attentivement le présent manuel.
- Conserver les instructions pour toute référence future.
- Seul le respect des indications figurant dans ce manuel ainsi que l'utilisation d'accessoires et de dispositifs de sécurité FAAC assurent un fonctionnement correct et les caractéristiques techniques déclarées.
- L'absence d'un dispositif d'embrayage mécanique demande, pour garantir un degré de sécurité adéquat de l'automatisme, l'utilisation d'une centrale de commande avec un dispositif d'embrayage électronique réglable.
- L'automatisme a été conçu et construit pour contrôler l'accès des véhicules. Éviter toute autre utilisation.
- L'opérateur ne peut pas être utilisé pour actionner des sorties de sécurité ou des portails installés sur des parcours de secours (issues de secours).
- Ne pas transiter sous la lisse en mouvement
- Tout ce qui n'est pas expressément cité dans ces instructions n'est pas admis.

1. COMPOSANTS (Fig. 1)

Pos.	Description
①	Motoréducteur
②	Transformateur
③	Centrale de commande (uniquement moteur maître)
④	Dispositif de déverrouillage
⑤	Module récepteur (en option)
⑥	Arrêts mécaniques
⑦	Bras de transmission
⑧	Carter de protection
⑨	Patte postérieure
⑩	Carter inférieur

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	391 E	391
Alimentation	230 V~	/
Moteur électrique	24 V=	
Puissance absorbée	120 W	40 W
Couple maxi	250 N/m	
Couple nominal	165 N/m	
Vitesse angulaire maxi	13 °/sec	
Vantail maxi ^{①②}	2,5 m	
Poids vantail maxi ^③	Voir graphique fig. 2	
Fréquence d'utilisation à 20°C	80 cycles/jour	
Cycles consécutifs à 20°C	30	
Temps maximum de fonctionnement continu	O.T. 17 min.	
Degré de protection	IP44	

Modèle	391 E	391
Température de fonctionnement	↕ -20°C ↕ +55°C	
Bruit	<70 dB (A)	
Poids opérateur	8.7 Kg	7 Kg
Dimensions	Voir fig. 3	
① pour les vantaux d'une longueur L>2m, monter une électroserrure pour garantir le blocage du vantail.		
② Le poids P du vantail dépend de la longueur L . Vérifier que le vantail reste dans la zone indiquée sur le graphique de la figure. 2.		

3. DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES (Fig. 4)

Pos.	Description	Câbles
①	Motoréducteur 391 E	3x2.5 mm ²
②	Motoréducteur 391 ^①	2x2.5 mm ²
③	Lampe clignotante	2x1.5 mm ²
④	Sélecteur à clé	2x0.5 mm ²
⑤	Émetteur photocellules	2x0.5 mm ² (BUS)
⑥	Récepteur photocellules	2x0.5 mm ² (BUS)
⑦	Électroserrure ^②	2x1 mm ²
① Uniquement sur les applications à deux vantaux.		
② Obligatoire pour vantail L>2m.		

Le schéma ci-après concerne une installation à deux moteurs avec tous les dispositifs de sécurité et de signalisation connectés.

Sur les applications à deux moteurs pour la connexion entre l'opérateur MASTER et l'opérateur SLAVE utiliser un câble type H05RN-F.

4. INSTALLATION

4.1. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

Pour un fonctionnement correct de l'automatisme, la structure du portail à actionner doit présenter les exigences suivantes:

- éléments mécaniques de construction conformes aux Normes EN12604 et EN12605
- longueur du vantail conforme aux caractéristiques de l'opérateur (voir paragraphe 2)
- structure du vantail solide et rigide, indiquée pour l'automatisme
- mouvement régulier et uniforme du vantail, sans frottements ni talonnages sur tout le périmètre de l'ouverture
- charnières suffisamment solides et en bon état
- présence d'une prise de terre adéquate pour la connexion de l'opérateur

On recommande d'exécuter les interventions de forge éventuelles avant d'installer l'automatisme.

L'état de la structure du portail influence directement la sécurité et la fiabilité de l'automatisme.

Si le vantail à motoriser est intégré à une porte pour le passage piéton, ajouter obligatoirement un interrupteur de sécurité sur la porte, connecté à l'entrée de stop, de manière à inhiber le fonctionnement de l'automatisme lorsque la porte est ouverte.

Le motoréducteur ne peut pas être utilisé pour l'actionnement des sorties de sécurité ou des portails installés sur les parcours d'urgence (issues de secours).

4.2 COTES D'INSTALLATION

Pour déterminer la position de fixation de l'opérateur, procéder comme suit, en consultant la Fig. 5:

- mesurer la cote "A" du portail et tracer sur le graphique une ligne horizontale, au niveau de la valeur mesurée, qui traverse tout le graphique.
- suivant la cote "A", on calcule sur le graphique l'ouverture angulaire maximum admise
- choisir le champ d'ouverture souhaité
- choisir la cote "B" de manière à ce qu'elle coupe la ligne horizontale (cote "A") à l'intérieur du champ d'ouverture souhaité.



⚠ Si la cote "A" permet des ouvertures supérieures à l'ouverture choisie, la valeur de la cote "B" peut s'approcher de la valeur correspondant à l'ouverture maximum admise.

⚠ Vérifier que la cote minimum de 450mm illustrée dans la Fig. 5 a été respectée.

⚠ Une fois l'opérateur installé, vérifier que la cote "X" de la Fig. 5 est au minimum 500 mm. Si la cote "X" est inférieure à 500 mm, réaliser un essai d'impact à l'endroit illustré dans la Fig. 5, conformément à la norme UNI EN12445 et vérifier que les valeurs relevées sont conformes aux prescriptions de la norme UNI EN 12453.

⚠ Si les valeurs de poussée ne font pas partie des valeurs spécifiées par la norme UNI EN12453, il est OBLIGATOIRE de protéger la zone illustrée dans la figure 5 au moyen d'un dispositif de protection conforme à la norme UNI EN12978

⚠ L'opérateur a été conçu et réalisé pour être fixé verticalement (Fig. 6). Il est impossible d'installer l'opérateur dans d'autres positions.

4.3. INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

Une fois qu'on a déterminé les deux cotes "A" et "B", on peut procéder à l'installation de l'opérateur comme suit:

1. Desserrer d'environ 1/2 tour les quatre vis de blocage du carter supérieur (Fig. 7 réf. ①) et extraire le carter. Disposer l'opérateur pour le fonctionnement manuel, voir paragraphe 6.
2. Déterminer la hauteur de l'opérateur en tenant compte des points suivants:
 - la patte de fixation du bras courbe doit se trouver dans une zone où la fixation au vantail du portail est possible (Fig. 8)
 - la hauteur minimum du sol de l'opérateur doit permettre la fixation du bras courbe et le positionnement du carter inférieur (au moins 85mm, voir fig. 8)
 - le bord inférieur de la patte postérieure doit être aligné sur le bord supérieur de la patte antérieure (Fig. 9).
3. Fixer la patte postérieure dans la position déterminée précédemment en utilisant quatre vis M8. Pendant la fixation, respecter l'orientation de la Fig. 10 et contrôler l'horizontalité de la patte avec un niveau à bulle.

⚠ Pour améliorer l'étanchéité à l'eau, le carter externe recouvre complètement la patte de fixation, cela ne permet pas de souder directement la patte au pilier.

⚠ Fixer la patte postérieure sur une surface la plus lisse possible. Dans le cas de piliers en maçonnerie, on fournit, comme accessoire, une contre-plaque à murer.

4. Positionner l'opérateur sur la patte qu'on vient de fixer avec les deux vis M8x100 et les écrous correspondants fournis (Fig. 11).
5. Disposer l'opérateur pour le fonctionnement manuel, voir paragraphe 6.
6. Monter le bras droit (Fig. 12) avec la vis spécifique fournie.
7. Assembler le reste du bras d'après la Fig. 13.

✎ Pour un fonctionnement correct, serrer les deux vis de fixation (Fig. 12 réf. ①) puis les desserrer d'environ 1/2 tour pour permettre la rotation des bras sans frottements.

8. Aligner les bras qu'on vient d'assembler en les poussant vers la zone centrale jusqu'à leur arrêt, voir Fig. 14 réf. ①.

✎ Pour faciliter l'opération d'alignement sur le bras courbe, on a réalisé deux arrêts.

9. Poser la patte antérieure contre le vantail, Fig. 14 réf. ②.
10. Faire reculer d'environ 20 mm la patte antérieure et marquer les trous de fixation, Fig. 14 réf. ③.
11. Fixer la patte dans la position déterminée en utilisant deux vis M8.

✎ On recommande de fixer la patte en utilisant des vis et sans la souder au vantail pour ne pas empêcher les réglages futurs.

12. Actionner manuellement le vantail et vérifier que lorsqu'il est en position de fermeture, les deux bras ne se heurtent pas, d'après la Fig. 14 réf. ②.
13. Ramener l'opérateur dans la position de fonctionnement, voir paragraphe 6.

4.4. CABLAGE DE L'OPÉRATEUR

Après la fixation de l'opérateur, réaliser le câblage. Dans la partie inférieure de l'opérateur, on trouve trois trous pour le positionnement des passe-câbles pour le passage des câbles d'alimentation, la connexion des accessoires et éventuellement du second moteur.

1. Monter les trois passe-câbles fournis avec les écrous de fixation spécifiques (Fig. 15).

✎ Le passe-câble de plus grande dimension (Fig. 15 réf. ①) doit toujours être utilisé.

✎ Si l'on n'utilise pas les deux autres passe-câbles, les fermer avec les bouchons fournis (Fig. 15 réf. ②). Introduire le bouchon en plastique dans le trou de passage du câble et fermer le passe-câble jusqu'à son blocage.

2. Connecter le câble d'alimentation, d'après la Fig. 16. Connecter également le fil de mise à la terre. Vérifier l'introduction correcte des fils du câble d'alimentation dans le "connecteur plat" pour leur blocage Fig. 16.

⚠ S'il est nécessaire de remplacer le fusible de protection, utiliser un fusible ayant les caractéristiques suivantes: 5x20 2A 450V

3. Réaliser le câblage de tous les accessoires et des dispositifs de sécurité connectés d'après les instructions correspondantes.

4.5. POSITIONNEMENT DES ARRÊTS MÉCANIQUES

L'opérateur 391 est équipé en série des arrêts mécaniques en ouverture et en fermeture, pour faciliter les opérations d'installation sans devoir réaliser de butées mécaniques. Les arrêts mécaniques sont fixés dans la partie inférieure de l'opérateur, accouplés à un secteur denté. Pour monter correctement les arrêts, procéder comme suit:

ARRÊT MÉCANIQUE EN OUVERTURE

1. Disposer l'opérateur pour le fonctionnement manuel, voir paragraphe 6.
2. Amener manuellement le vantail en position d'ouverture.
3. Approcher le plus possible l'arrêt mécanique du bras droit et visser les deux vis de fixation.

⚠ Vérifier que le secteur denté est correctement accouplé.

ARRÊT MÉCANIQUE EN FERMETURE

⚠ N'utiliser l'arrêt mécanique en fermeture que s'il manque un arrêt mécanique du vantail en fermeture.

⚠ L'arrêt mécanique en fermeture ne garantit pas le blocage du vantail en cas d'effraction

1. Disposer l'opérateur pour le fonctionnement manuel, voir paragraphe 7.
2. Amener manuellement le vantail en position de fermeture.
3. Approcher le plus possible l'arrêt mécanique du bras droit et visser les deux vis de fixation.

⚠ Vérifier que le secteur denté est correctement accouplé.

5. ESSAI DE L'AUTOMATISME

- Une fois que toutes les connexions électriques nécessaires ont été réalisées, mettre le système sous tension et programmer la centrale suivant les exigences propres.
- Procéder à l'essai de l'automatisme et de tous les accessoires connectés, en vérifiant surtout les dispositifs de sécurité.
- Repositionner le carter de protection supérieur, serrer les vis de fixation et positionner les quatre bouchons de protection fig. 18 réf. ①.
- Positionner le carter inférieur d'après la fig. 18 réf. ②.
- Remettre au Client le livret "Instructions pour l'utilisateur" et en illustrer le fonctionnement et l'utilisation.

⚠ Signaler à l'utilisateur final les risques résiduels éventuels présents sur l'installation.



6. FONCTIONNEMENT MANUEL

S'il est nécessaire d'actionner manuellement l'opérateur en raison d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement, agir comme suit:

1. Mettre le système hors tension, en agissant sur l'interrupteur différentiel.
2. Soulever le bouchon de protection de la serrure, fig. 19 réf. ①.
3. Introduire la clé et la tourner en sens inverse horaire jusqu'à son arrêt, fig. 19 réf. ②.
4. Tourner le bouton de déblocage en sens horaire jusqu'à son arrêt, fig. 19 réf. ③.
5. Actionner manuellement le vantail.

POUR RÉTABLIR LE FONCTIONNEMENT NORMAL, AGIR COMME SUIV:

1. S'assurer que le système est hors tension.
2. Positionner le vantail en position de fermeture.
3. Tourner le bouton de déblocage en sens inverse horaire jusqu'à son arrêt, tourner la clé en sens horaire jusqu'à son arrêt et l'extraire.
4. Vérifier que le dispositif de déblocage est de nouveau correctement embrayé en essayant d'actionner manuellement le vantail. Le vantail doit être bloqué et il doit être impossible de l'actionner manuellement.
5. Repositionner le bouchon de protection de la serrure.
6. Remettre le système sous tension et commander un cycle d'ouverture.



L'opérateur pourrait ne pas exécuter correctement les ralentissements au premier cycle. Attendre quoi qu'il en soit la fin du cycle et redonner une commande d'ouverture.

7. APPLICATIONS SPÉCIALES

Toute application différente de celles qui sont décrites dans ce manuel, sont FORMELLEMENT INTERDITES.

8. ENTRETIEN

Afin d'assurer dans le temps un fonctionnement correct et un niveau de sécurité constant, on recommande d'exécuter, tous les semestres, un contrôle général de l'installation. Dans le livret "Instructions pour l'Utilisateur", on a disposé un formulaire d'enregistrement des interventions.

9. RÉPARATIONS

L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement au personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.

10. ACCESSOIRES

Pour les accessoires disponibles, voir le [catalogue FAAC](#).



Images

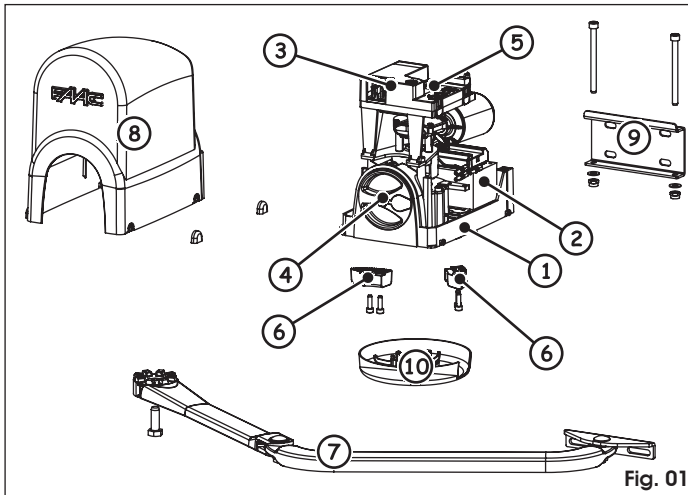


Fig. 01

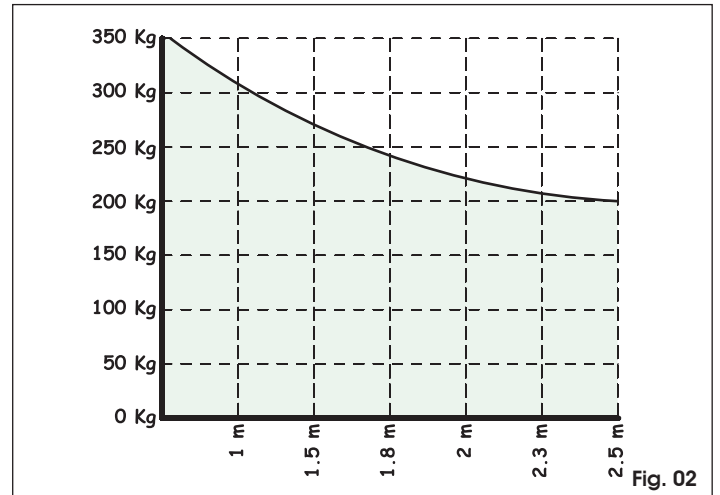


Fig. 02

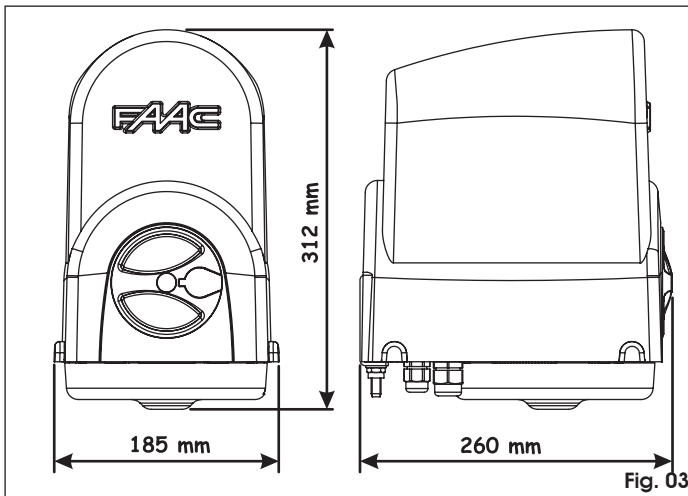


Fig. 03

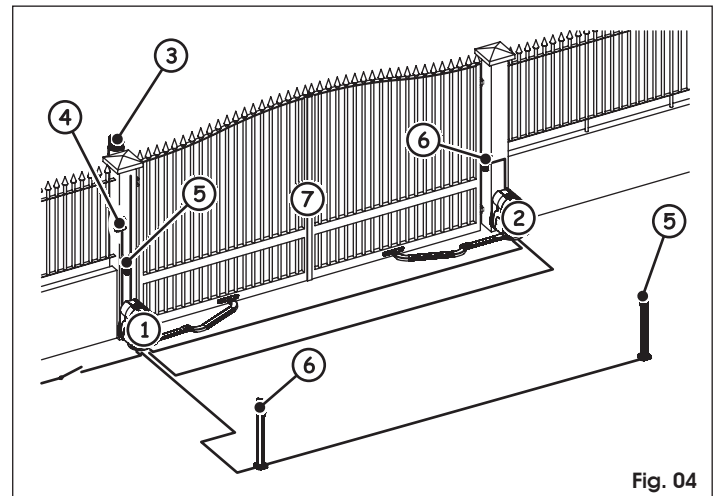


Fig. 04

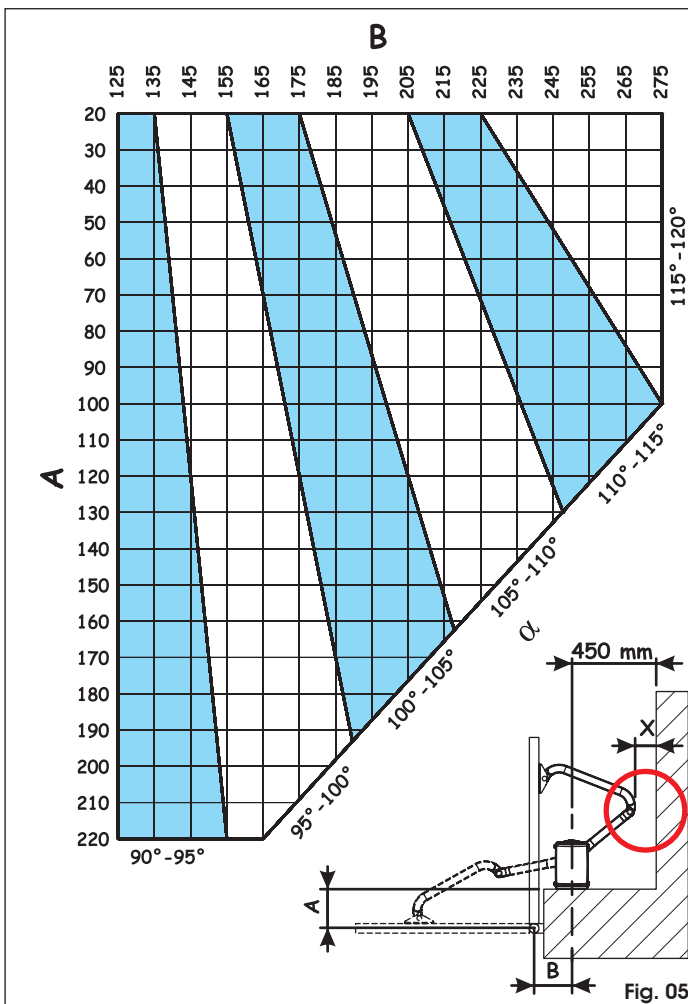


Fig. 05

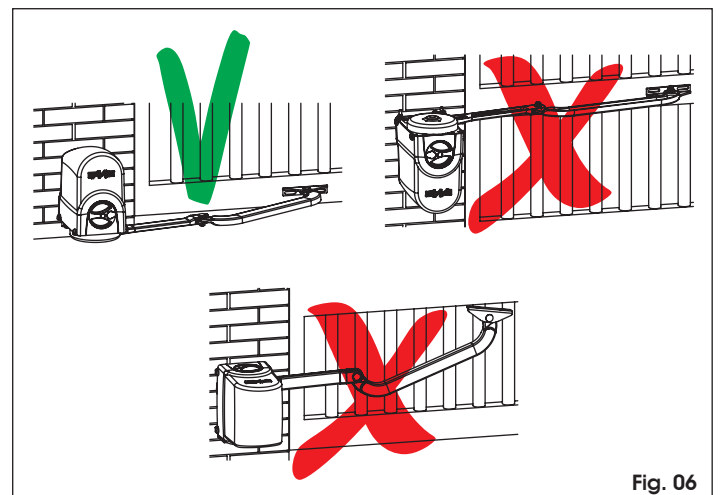


Fig. 06

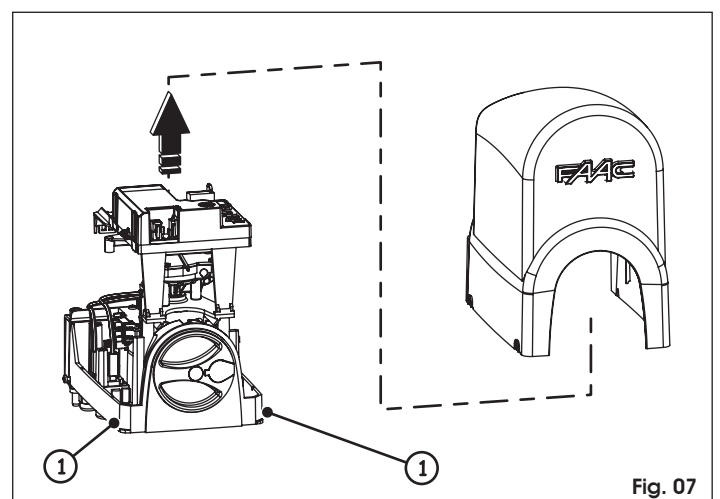


Fig. 07



Images

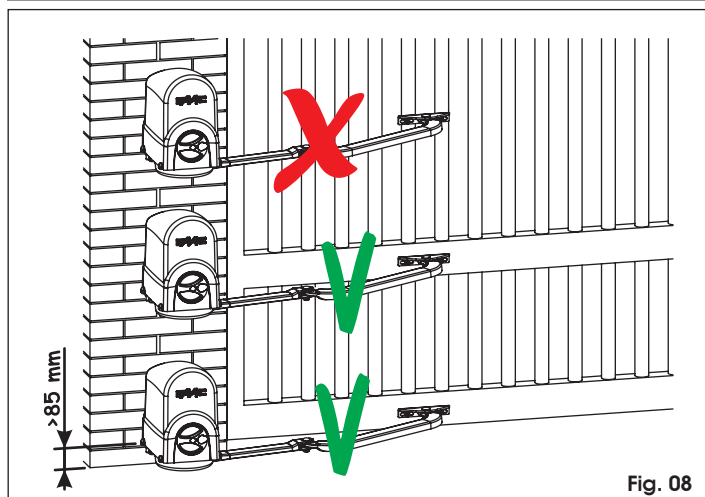


Fig. 08

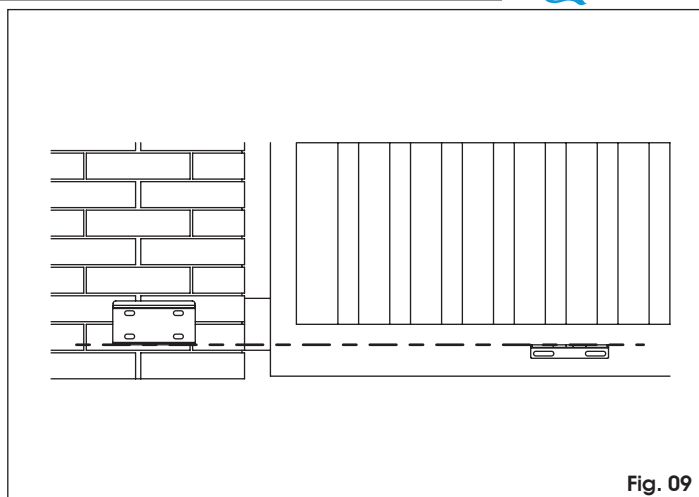


Fig. 09

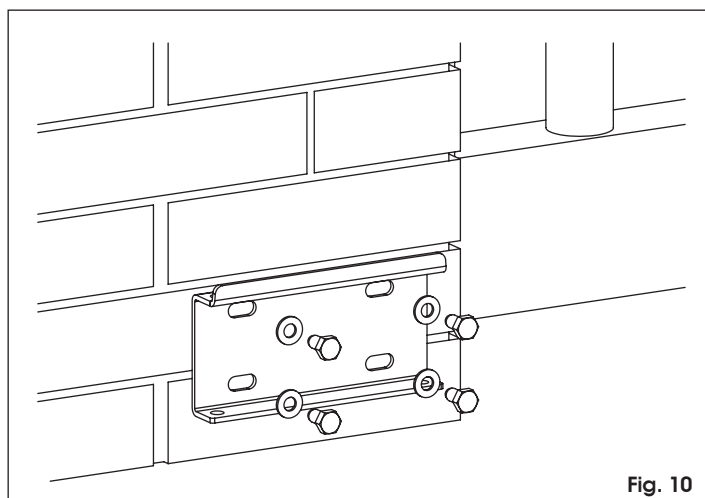


Fig. 10

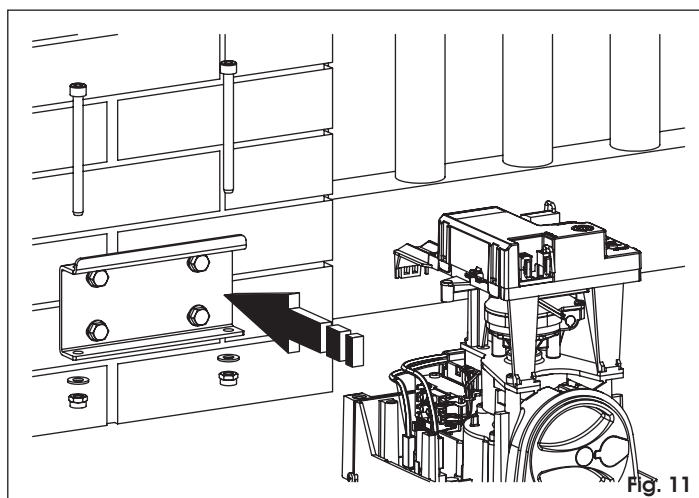


Fig. 11

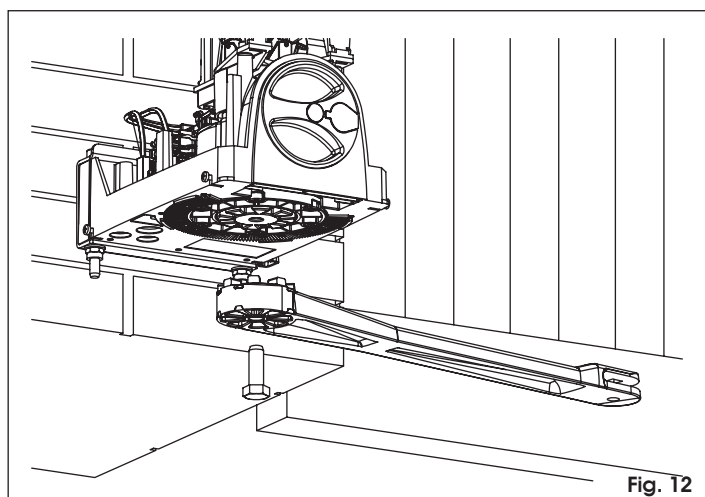


Fig. 12

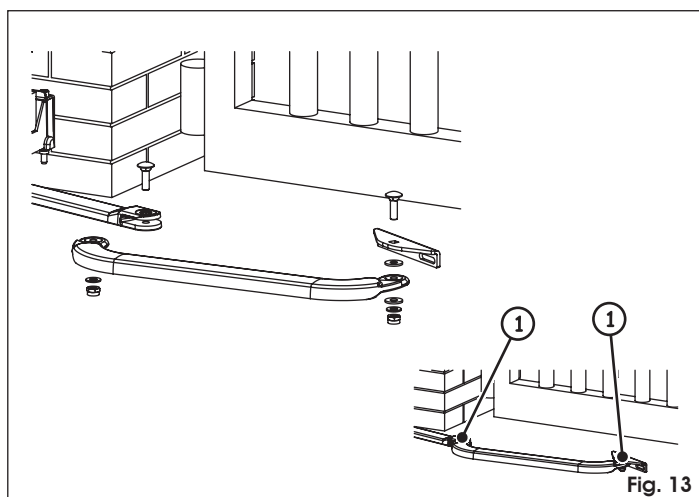


Fig. 13

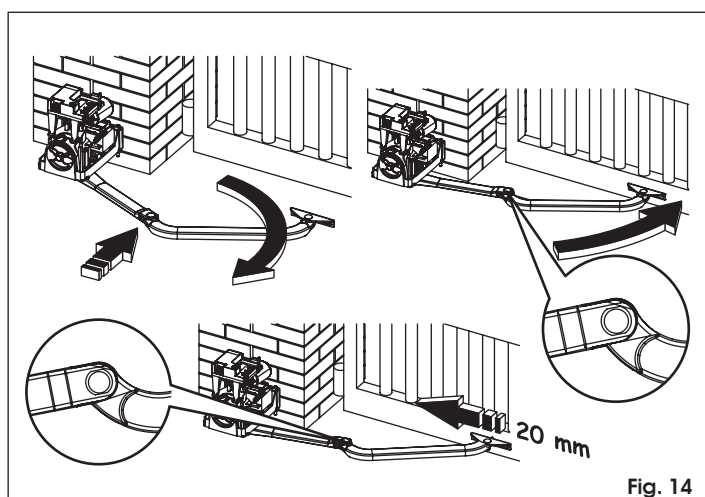


Fig. 14

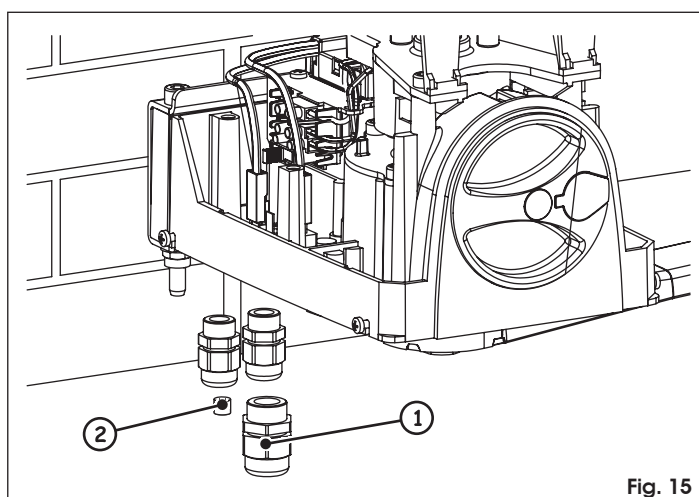
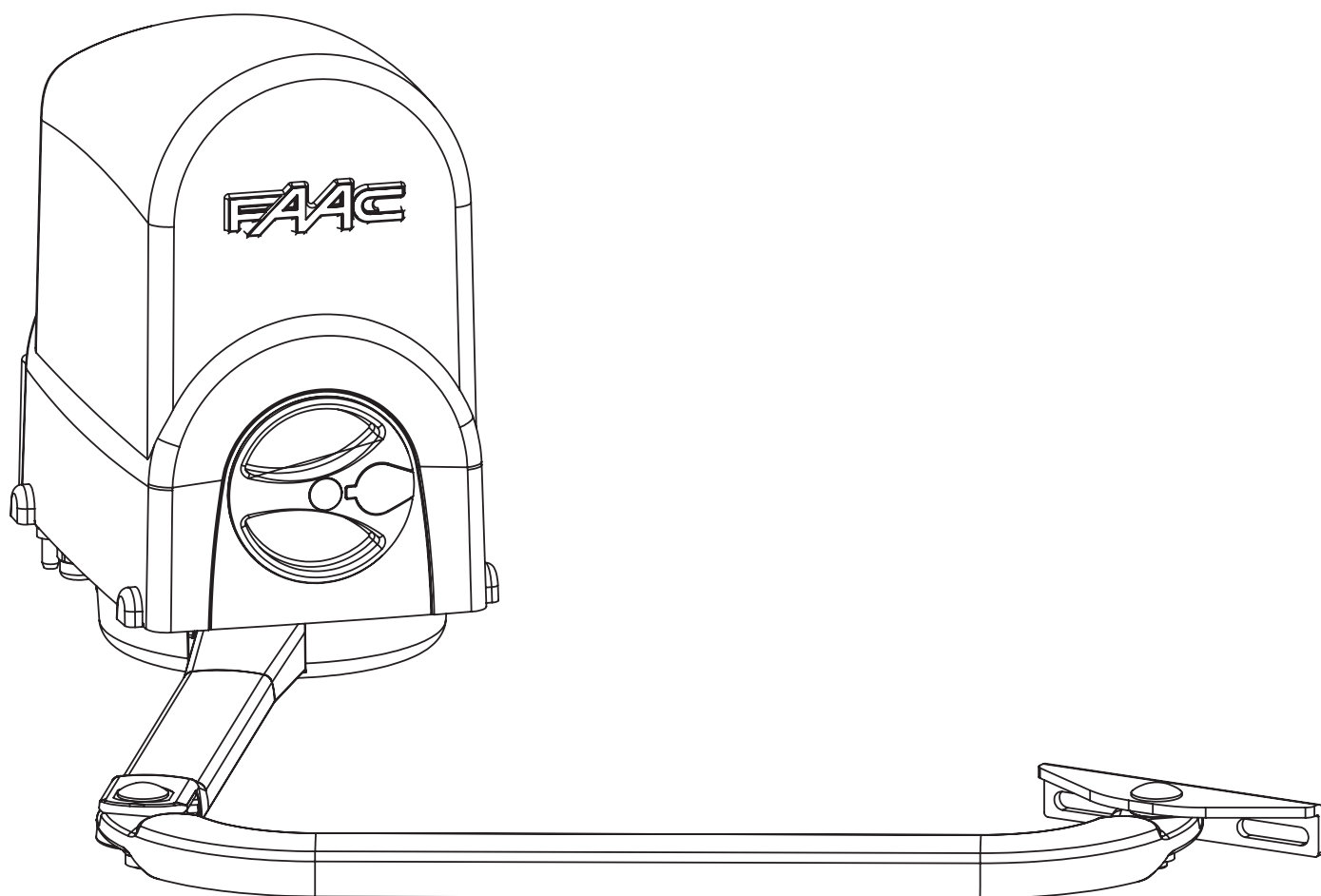


Fig. 15

391 - 391E

Instructions pour l'utilisateur



FAAC



Instructions pour l'utilisateur

⚠ Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et le conserver pour toute nécessité future.

RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

S'il est correctement installé et utilisé, l'automatisme 391 garantit un haut niveau de sécurité. Par ailleurs, quelques règles simples de comportement peuvent éviter bien des accidents:

- Ne pas stationner et interdire aux enfants, aux personnes et aux choses de stationner près de l'automatisme et en particulier durant le fonctionnement.
- Éloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre dispositif générateur d'impulsion, pour éviter que l'automatisme ne soit actionné involontairement.
- Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas contraster volontairement le mouvement du portail.
- Éviter que des branches ou des arbustes n'entravent le mouvement du portail.
- Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours efficaces et bien visibles.
- N'actionner manuellement le portail qu'après l'avoir déverrouillé.
- En cas de dysfonctionnement, déverrouiller le portail pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
- Lorsque le fonctionnement manuel a été disposé, couper le courant sur l'installation avant de rétablir le fonctionnement normal.
- N'effectuer aucune modification sur les composants qui font partie du système d'automation.
- L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement à du personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.
- Faire vérifier, au moins tous les six mois, l'efficacité de l'automatisme, des dispositifs de sécurité et de la mise à la terre par du personnel qualifié.

DESCRIPTION

L'automatisme 391 est l'idéal pour le contrôle de zones d'accès de véhicules en milieu domestique.

Pour le comportement détaillé du portail coulissant dans les différentes logiques de fonctionnement, s'adresser à l'Installateur. Les automatismes disposent de dispositifs de sécurité (photocellules) qui empêchent la fermeture du portail en cas d'obstacle dans la zone qu'ils protègent.

Le système garantit le blocage mécanique quand le moteur n'est pas en fonction et aucune serrure n'est donc nécessaire pour les vantaux inférieurs aux 2 m de longueur.

L'ouverture manuelle n'est donc possible qu'en intervenant sur le système de déverrouillage spécifique.

La centrale de commande incorporée est munie d'un embrayage électronique réglable qui permet un usage sûr de l'automatisme.

Un dispositif pratique de déverrouillage permet de manœuvrer le portail en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement. La signalisation lumineuse indique que le portail est en mouvement.

FONCTIONNEMENT MANUEL

S'il est nécessaire d'actionner manuellement l'opérateur en raison d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement, agir comme suit:

1. Mettre le système hors tension, en agissant sur l'interrupteur différentiel.
2. Soulever le bouchon de protection de la serrure, fig.1 réf. a.
3. Introduire la clé et la tourner en sens inverse horaire jusqu'à son arrêt, fig.1 réf. b.
4. Tourner le bouton de déverrouillage en sens horaire jusqu'à son arrêt, fig.1 réf. c.
5. Actionner manuellement le vantail.

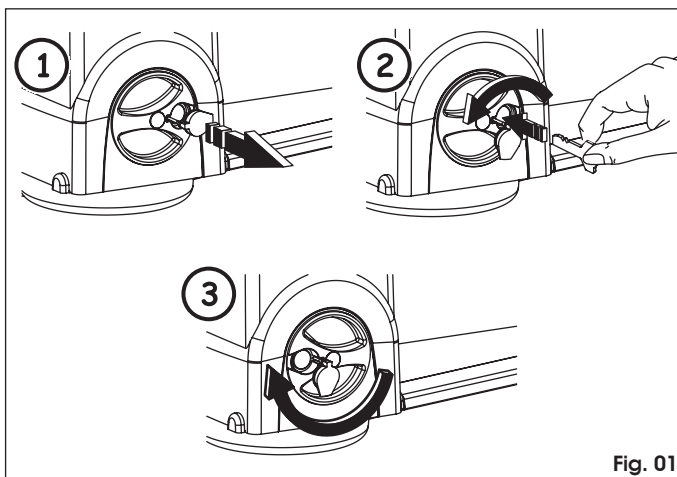


Fig. 01

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour ramener l'opérateur dans la condition normale de fonctionnement, agir comme suit:

1. S'assurer que le système est hors tension.
2. Positionner le vantail environ à la mi-ouverture programmée.
3. Tourner le bouton de déverrouillage en sens inverse horaire jusqu'à son arrêt, tourner la clé en sens horaire jusqu'à son arrêt et l'extraire.
4. Vérifier que le dispositif de déblocage est de nouveau correctement embrayé en essayant d'actionner manuellement le vantail. Le vantail doit être bloqué et il doit être impossible de l'actionner manuellement.
5. Repositionner le bouchon de protection de la serrure.
6. Remettre le système sous tension et commander un cycle d'ouverture.

ENTRETIEN

Afin d'assurer dans le temps un fonctionnement correct et un niveau de sécurité constant, on recommande d'exécuter, tous les semestres, un contrôle général de l'installation. Dans le livret "Instructions pour l'utilisateur", on a disposé un formulaire d'enregistrement des interventions.

RÉPARATIONS

L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement au personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.



REGISTRE D'ENTRETIEN

Données de l'installation

Installateur	
Client	
Type d'installation	
N° de série	
Date d'installation	
Activation	

Configuration de l'installation

COMPOSANT	MODÈLE	N° DE SERIE / N° DE SERIE /
Opérateur		
Dispositif de sécurité 1		
Dispositif de sécurité 2		
Paire de photocellules 1		
Paire de photocellules 2		
Dispositif de commande 1		
Dispositif de commande 2		
Radiocommande		
Lampe clignotante		

Indication des risques résiduels et de l'usage impropre prévisible



Registre d'entretien

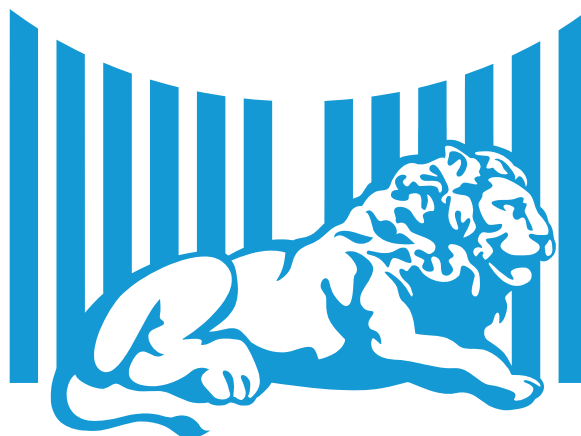
Nr	Date	Description de l'intervention	Signatures
1			Technicien
			Client
2			Technicien
			Client
3			Technicien
			Client
4			Technicien
			Client
5			Technicien
			Client
6			Technicien /
			Client
7			Technicien
			Client
8			Technicien
			Client
9			Technicien
			Client
10			Technicien
			Client



Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Les descriptions et les illustrations du présent manuel sont fournies à titre indicatif. FAAC se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle jugera utiles sur ce produit tout en conservant les caractéristiques essentielles, sans devoir pour autant mettre à jour cette publication.



FAAC

FAAC S.p.A.
Via Calari, 10
40069 Zola Predosa (BO) - ITALIA
Tel. 0039.051.61724 - Fax. 0039.051.758518
www.faac.it
www.faacgroup.com





Images

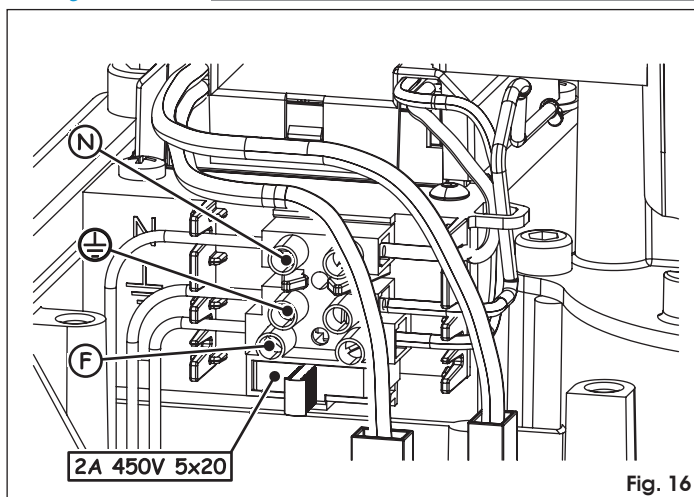


Fig. 16

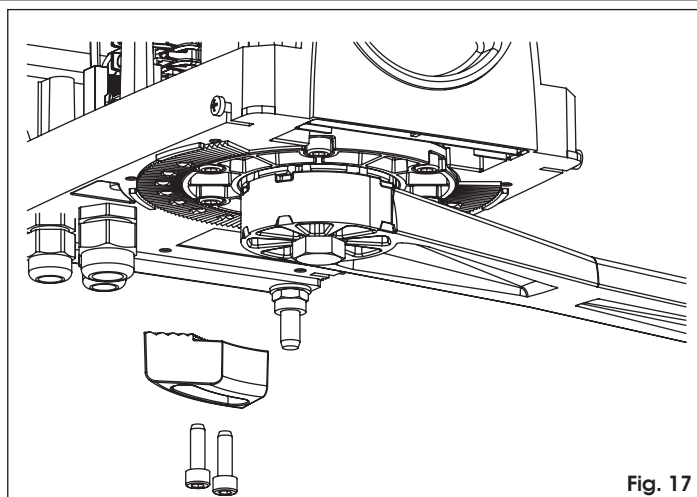


Fig. 17

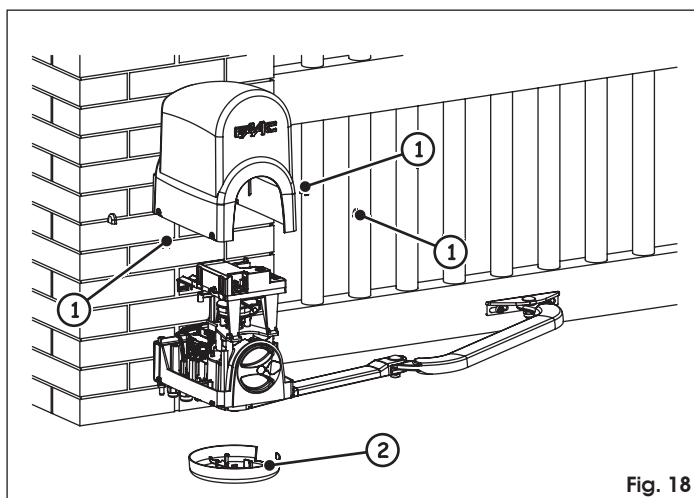


Fig. 18

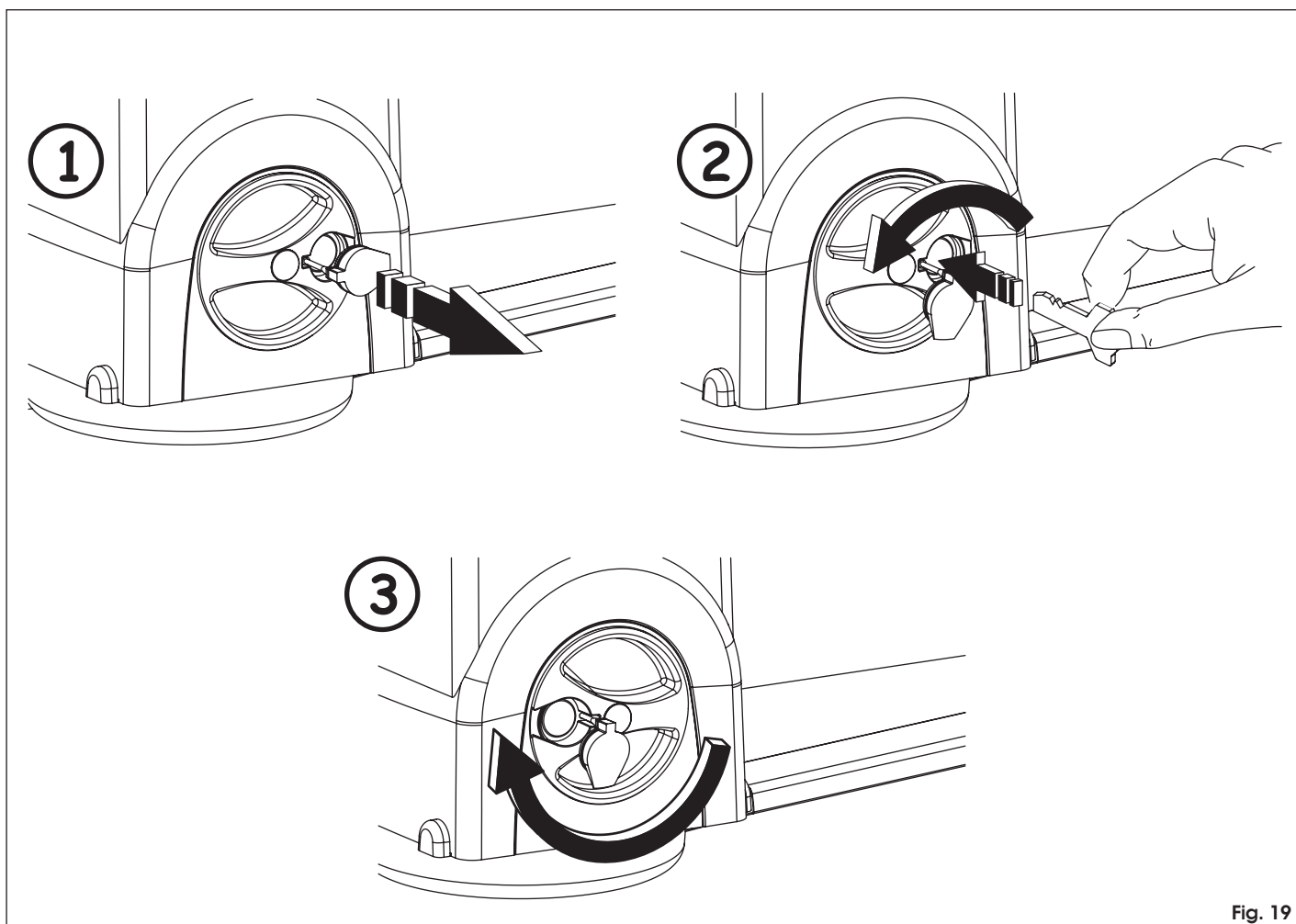
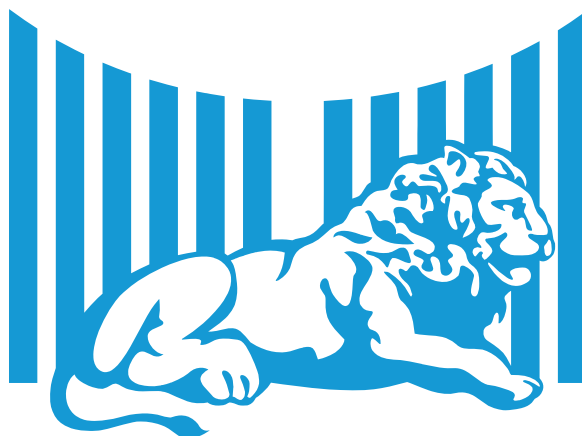


Fig. 19

[illegible]

Les descriptions et les illustrations du présent manuel sont fournies à titre indicatif. FAAC se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle jugera utiles sur ce produit tout en conservant les caractéristiques essentielles, sans devoir pour autant mettre à jour cette publication.



FAAC

FAAC S.p.A.
Via Calari, 10
40069 Zola Predosa (BO) - ITALIA
Tel. 0039.051.61724 - Fax. 0039.051.758518
www.faac.it
www.faacgroup.com

